Données personnelles : comment les reconnaître ?

Une donnée personnelle désigne toute information relative à une personne identifiable ou que l'on peut identifier par son biais. Cela peut être :

- nom, prénom, pseudonyme, date de naissance, signature
- photos, enregistrements sonores de voix
- n° de téléphone (fixe ou portable), adresse postale, adresse e-mail
- identifiant de connexion informatique (connexion à un compte en ligne par exemple), identifiant de cookies (publicités ciblées, ...)
- empreinte digitale/rétinienne, ...
- données bancaires (IBAN, ...), n° de plaque d'immatriculation, n° de sécurité sociale, n° de pièce d'identité
- relevé de compte / fiche de paie / devis ...
- données d'usage d'une application, de commentaires, etc.

Une donnée personnelle sensible est une information touchant à l'intégrité de la personne physique. On y retrouve :

- les convictions religieuses
- la sexualité (vie ou orientation sexuelle)
- les données de santé (dossier médical)
- les opinions politiques, philosophiques ou appartenance syndicale
- données révélant d'une prétendue origine raciale ou ethnique
- données biométriques et génétiques permettant d'identifier une personne de manière unique

Les données dites d'entreprise (nom de la structure, adresse postale, numéro de téléphone standard et mail générique) ne sont pas des données personnelles tant qu'il n'y a pas d'identification d'une personne physique.